

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (DRRSA)

**Concertation annuelle avec les dispositifs nationaux en charge de
la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles et la
communauté humanitaire internationale**

Dakar, 16 au 18 juillet 2024

Termes de référence

Juin 2024



I. Contexte et justification

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, la situation de la sécurité alimentaire s'est fortement dégradée au cours des dernières années. L'insécurité alimentaire aiguë est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis 10 ans dans la région.

Selon les analyses réalisées sur la base du Cadre Harmonisé (en mars 2024), le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire (Phases 3 et +) pourrait atteindre 50 millions entre juin et août 2024, dont 31,7 millions au Nigéria (plus de 60% de l'ensemble de la population vulnérable de la région), 3,4 millions au Niger, 2,7 millions au Burkina Faso, 1,6 million en Sierra Leone, 1,3 million au Mali et environ 1million au Ghana.

La situation des enfants et des femmes enceintes et allaitantes est également préoccupante avec environ 16,7 millions d'enfants de 6 à 59 mois affectés par la malnutrition aiguë.

Ces conclusions ont été par la suite validées lors de la réunion restreinte du Réseau de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire (RPCA) tenue à Paris du 3 au 5 avril 2024.

Il convient de noter la dégradation progressive de la situation au cours des dernières années. Pour rappel, les mêmes estimations du CH en 2023 projetaient que 42,5 millions de personnes au Sahel et en Afrique de l'Ouest auraient besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence en juin-août 2023.

Cette situation alimentaire et nutritionnelle difficile que connaît la région résulte de différents types de facteurs structurels et conjoncturels auxquels sont soumises les populations. Il s'agit notamment :

- Des difficultés économiques : la région continue de faire face à d'importants défis structurels et à de multiples chocs sévères, entraînant un ralentissement de la croissance du PIB réel, qui est passée de 4,1 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Toutefois, les perspectives croissance économique sont légèrement plus favorables, avec une croissance qui pourrait atteindre 3,7 % en 2024. Cependant, la performance du Nigéria, qui est la première puissance économique du continent et de l'Afrique de l'Ouest, devrait rester mitigée : la croissance n'augmenterait, selon les estimations, que de 0,4 point de pourcentage en 2024 pour atteindre 2,9 %. L'inflation moyenne restera élevée à 24,8 % en 2024. La région fait également face à la hausse de l'énergie.
- Des perturbations climatiques et l'instabilité sécuritaire qui affectent les performances agricoles, la stabilité de l'offre, et par conséquent les revenus des populations. Malgré un accroissement satisfaisant de la production de céréales, racines et tubercules pendant la campagne agricole 2023/2024, des baisses de production sont constatées dans certaines zones du fait de la réduction des superficies emblavées résultant des conflits et de l'insécurité civile, des impacts des

inondations, etc. Au niveau national des baisses de production comparées à la moyenne des cinq dernières années sont conséquentes au Libéria, au Nigéria, au Niger et au Tchad. Sur le plan pastoral, la production fourragère a été satisfaisante, mais l'accès aux pâturages dans les zones confrontées à l'insécurité reste pratiquement impossible. La situation est particulièrement difficile en Mauritanie et au Tchad.

- Des chocs de prix sur les marchés internationaux : les pays de la région sont toujours des importateurs nets. Les taux de change défavorables, ainsi que la forte inflation font grimper les coûts des importations alimentaires, alors même qu'ils sont aux prises avec de grandes difficultés financières et des défis sur le plan macroéconomique.
- Du dysfonctionnement des marchés locaux et régionaux et des chocs de prix liés à d'autres facteurs de déstabilisation (conflits, production, etc.).
- A l'échelle régionale, l'approvisionnement des marchés est jugé satisfaisant. Toutefois, dans les pays dont certaines zones sont affectées par l'insécurité, l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires y est perturbé.
- Les hausses de prix des céréales sont supérieures à 50% comparativement à la moyenne des 5 dernières années dans plusieurs pays, (Nigeria, Sierra Leone et Ghana.
- Par ailleurs, des hausses de plus de 20% ont été observées au Bénin, Burkina, au Cabo Verde, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Au regard de la multiplication et de la diversification des chocs¹ que la région affronte et ce, dans un contexte international qui voit aussi se multiplier les zones de tension et les événements climatiques exceptionnels qui mettent en tension croissante la capacité de réponse de la communauté humanitaire internationale, il est dès lors primordial de travailler à mettre en place des mécanismes de renforcement de la résilience des ménages et communautés vulnérables de manière à leurs permettre de disposer de meilleures capacités d'affronter les chocs ultérieurs, de préserver et/ou restaurer leurs moyens d'existence.

La région a réalisé d'importants progrès au cours des dernières années avec notamment : (i) le renforcement du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), (ii) l'extension à tous les pays des analyses du Cadre Harmonisé (CH), (iii) la définition et l'opérationnalisation de la stratégie régionale de stockage.

- i. Le RPCA et son dispositif PREGEC mettent l'emphasis sur l'obtention d'un diagnostic partagé sur la situation alimentaire et nutritionnelle par les différentes parties prenantes (États, Organisations régionales et internationales, ONG, OP, PTF), sur la conception des plans de réponse par les pays et leurs partenaires, ainsi que sur la mobilisation de la Communauté internationale et régionale en cas de crise ;

¹ Insécurité, choc climatique, hausse des prix des produits vivriers, déplacements de populations, déplacement des troupeaux, etc.

- ii. La stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire et en particulier la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ont été mis en place par la CEDEAO pour disposer d'un instrument souverain de gestion des crises alimentaires, en appui à ses quinze États membres, au Tchad et à la Mauritanie. Elle est fondée sur la complémentarité entre les trois lignes de défense : (i) les stocks de proximité gérés par des groupements ou des organisations coopératives ; (ii) les stocks nationaux de sécurité alimentaire gérés par les États et (iii) la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) mise en œuvre par la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). En plus de compléter les efforts des États membres par la fourniture d'une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, la RRSA a pour objectifs d'exprimer la solidarité régionale à l'égard des États membres et des populations affectées à travers des mécanismes transparents, équitables et prévisibles, et de contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. Outre l'appui aux cantines scolaires au Cap Vert, le Bureau Exécutif du Comité de Gestion de la RRSA a décidé de mobiliser la Réserve dans six pays (Nigeria, Niger, Mali, Burkina Faso, Ghana et Sierra Léone). Il a également engagé une rotation technique de stocks au Nigéria.

De leur côté, les dispositifs nationaux en charge de la réponse aux crises alimentaires, les agences humanitaires internationales et les agences de développement (OI, ONG et agences d'aide) sont très mobilisées sur les actions de mitigation à travers des projets/programmes et les interventions. Cependant, il existe encore de fortes disparités entre les pays sur le plan de la capacité d'alerte et surtout de réponse aux crises.

En outre, diverses innovations sont introduites dans la gestion des crises (cash transferts, prise en charge de la malnutrition, aliments bétail pour la gestion des crises pastorales, etc.), avec d'importants problèmes de coordination des interventions et de pérennité des innovations expérimentées.

L'enjeu est d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'alignement des initiatives et des interventions, d'assurer la coordination des parties prenantes, le renforcement des institutions et des capacités des acteurs, la coordination intersectorielle aux différentes échelles et la mise en place de mécanismes pérennes d'intervention.

La CEDEAO, dans son rôle de coordination régionale des interventions, de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience, organise une concertation annuelle avec les dispositifs nationaux en charge de la réponse aux crises alimentaires des États de la CEDEAO, du Tchad et de la Mauritanie et la communauté humanitaire internationale. Elle vise à renforcer les capacités des acteurs de la gestion de la situation alimentaire et nutritionnelle et améliorer la coordination des efforts des pays et des agences humanitaires internationales pour répondre à l'urgence de la situation.

Cette concertation sera combinée avec quatre réunions thématiques et/ou restreintes :

- Une première réunion **bilatérale** entre la CEDEAO et le Bureau Régional du PAM se déroulera en amont de la Concertation. Elle permettra de faire le point sur les collaborations engagées ;
- Une deuxième réunion de restitution des travaux accomplis sur la conception de la Composante Aliments du bétail de la RRSA, en réponse aux crises pastorales (en aval de la concertation) ;
- Une troisième réunion sera centrée sur les questions de ciblage des interventions de la RRSA ;
- Une quatrième réunion **trilatérale** se déroulera en aval de la concertation. Elle portera sur la mise en œuvre du plan d'action CILSS-CEDEAO-UEMOA relatif au renforcement des Plans Nationaux de Réponse ;

Les présents Termes de Référence fixent les objectifs, les résultats attendus et les modalités de tenue de la concertation annuelle avec les dispositifs nationaux en charge de la réponse aux crises alimentaires et avec la communauté humanitaire internationale.

II. Objectifs de la concertation

2.1. Objectif global

L'objectif global de la concertation est de réunir les acteurs nationaux en charge de la réponse aux crises alimentaires et la communauté humanitaire internationale pour évaluer l'état d'avancement des plans de réponses des pays et déterminer les actions à entreprendre pour améliorer et mieux coordonner l'assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations en crise.

2.2. Objectifs spécifiques de la Concertation

1. Évaluer les besoins des populations vulnérables aux plans alimentaires et nutritionnels sur la base des plans de réponse nationaux ;
2. Mesurer les capacités de réponse des pays, de la région et des partenaires sur la base des engagements, et identifier les gaps entre besoins et ressources ;
3. Déterminer la stratégie complémentaire de mobilisation des ressources et définir de manière consensuelle, les modalités et le dispositif de coordination et de suivi aux échelles nationale et régionale ;
4. Renforcer les capacités des pays en matière de formulation des requêtes auprès de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ;
5. Engager les échanges avec la communauté humanitaire internationale pour mobiliser les capacités de la Réserve Régionale à travers l'utilisation de la modalité du tiers payant dans le déclenchement et le réapprovisionnement de la RRSA.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus des travaux sont les suivants :

- **R1** : Les besoins des populations vulnérables aux plans alimentaire et nutritionnel ainsi que les besoins en aliments du bétail sont évalués sur la base des plans de réponse nationaux ;
- **R2** : Les capacités de réponse des pays, de la région et des partenaires sont connues, les gaps entre besoins et ressources sont identifiés ;
- **R3** : Une stratégie de mobilisation des ressources complémentaires est arrêtée, ainsi que les modalités et le dispositif de coordination ;
- **R4** : Les capacités des pays en matière de formulation des requêtes auprès de la RRSA sont renforcées ;
- **R5** : Les échanges avec la communauté humanitaire internationale pour mobiliser les capacités de la Réserve Régionale à travers l'utilisation de la modalité du tiers payant dans le déclenchement et le ré abondement de la RRSA sont engagés.

IV. Participants à l'atelier

Les participants à l'atelier seront composés :

- Des responsables des dispositifs de Prévention-gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ou du dispositif de gestion des crises humanitaires de chaque pays de la CEDEAO et du Tchad et de la Mauritanie ;
- Des représentants des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, du Secrétariat exécutif du CILSS, et du RESOGEST ;
- Des représentants des réseaux régionaux d'organisations de producteurs (ROPPIA, RBM, APESS, ROAC) ;
- Des ONGs humanitaires internationales dédiées à la sécurité alimentaire (ACF, Caritas International, CRS, OXFAM International, Plan International, Save the Children, MSF, Care, Acting for Life...) ;
- Des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, BM, DDC, AECID, USAID, BAD, BOAD, BIDC, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouestetc.) et organisations humanitaires internationales (PAM, FAO, UNICEF, ECHO, OCHA, Croissant Rouge, Croix Rouge, Food for Peace, HCR...) ;
- Des représentants de l'ARAA (DE, DRRSA, UGP Stocks, FSRP) ;
- Des personnes ressources.

V. Financement de l'atelier

L'atelier est cofinancé sur la phase intérimaire du Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Stocks II CEDEAO) et le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) respectivement financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque mondiale (BM).

VI. Agenda de l'atelier

L'agenda détaillé est présenté ci-dessous.

1. Concertation régionale

Horaires	Activités	Responsable
1^{ère} JOURNEE: Mardi 16 Juillet 2024		
Session introductive		
08h00 - 09h00	Accueil et mise en place des participants	ARAA
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture des travaux : • Allocution de la CEDEAO • Allocution du Représentant de l'ECOWAS Donors Group • Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage du Sénégal	
09h30 - 10h00	Présentation des enjeux, objectifs et agenda de la Concertation	ARAA
10h00 - 10h30	Pause-café et photo de groupe	
Première session : État de la situation alimentaire et nutritionnelle régionale et capacités de réponse		
10h30 - 11h00	Rappel de la situation alimentaire et nutritionnelle régionale et perspectives	CILSS/RPCA
11h00 - 13h00	État d'avancement de la mise en œuvre des Plans Nationaux de Réponse (tour de table des pays) - Évaluation des besoins globaux ; - Taux de couverture des besoins sur le budget national et sur ressources externes, - Panel des outils d'intervention déployés dans les PNR	Dispositifs nationaux

	- Taux de couverture des besoins par catégorie d'outils d'intervention	
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	
14h30 – 15h30	Tour de table des organisations et partenaires internationaux sur leurs stratégies d'appui aux Plans Nationaux de Réponse et la pertinence des outils de réponse	PTF et OI
15h30-17h00	Panel : « <i>Comment améliorer l'organisation des acteurs nationaux et internationaux dans la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des PNR ou Plans d'Urgence humanitaire</i> »	Dispositifs nationaux, acteurs humanitaires internationaux
17h00	Pause-café et suspension des travaux	
2^{ème} JOURNEE : Mercredi 17 Juillet 2024		
Deuxième session : Mobilisation des ressources et coordination		
08h30	Reprise des travaux	
08h30 – 08h45	Présentation de la situation actualisée sur le gap à combler pour améliorer et compléter la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle 2024 – Situations nationales et consolidation régionale	ARAA
08h45- 09h00-	Synthèse sur l'état des stocks nationaux et régionaux mobilisables	RESOGEST et DRRSA
09h00 – 09h45	La mobilisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire • Rappel des principes et modalités de fonctionnement de la RRSA • Rappel des principales décisions du Comité de Gestion • Démarches et outils pour la formulation des requêtes • Modalité du tiers payant et plaidoyer pour l'engagement de la communauté humanitaire dans la reconstitution des stocks	ARAA
09h45—10h30	Discussion sur les modalités de mise en œuvre du « tiers payant » : partage d'expériences et perspectives opérationnelles	CEDEAO (Direction en charge de l'action humanitaire) Union européenne
10h30 - 11h00	Pause café	

11h0 - 13h00	Introduction sur l'approche de mobilisation des ressources et la coordination des interventions et des acteurs aux échelles nationales et régionale - Rappel du gap à combler - Possibilités de mobiliser des ressources additionnelles - Modalités d'amélioration de l'efficience de la réponse via une coordination accrue	DADR
	Échanges, décisions et engagements	DADR
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	
Session conclusive		
15h30 – 16h00	Présentation, amendements et adoption du rapport général de l'atelier	Rapporteurs
16h00	- Clôture des travaux - Allocution de Madame la Commissaire Affaires Économiques et Agriculture	-

2. Session d'information et d'échanges

Horaires	Activités	responsable
3^{ème} JOURNEE : Jeudi 18 Juillet 2024		
08h30 – 09h00	Présentation des propositions relatives à la Composante Aliments du Bétail de la RRSA	DRRSA
9h00 – 10h30	Échanges sur les propositions et synthèse	
10h30 - 11h00	Pause-café	
11h00 -13h00	État d'avancement des travaux et réflexions sur les enjeux de ciblage Discussions	DRRSA
13h00 - 14h00	Pause déjeuner	
14h00-15h30	Suite des travaux sur le ciblage	DRRSA
15h30-16h00	Pause-café	
16h00 -18h00	État d'avancement des travaux sur les appuis aux PNR et révision de la feuille de route	CILSS-CEDEAO-UEMOA

18h00	Fin des travaux	
--------------	------------------------	--